

1317 NOTAIRES

Société d'exercice libéral par actions simplifiée au capital de 476 289 €
Siège social : 13 rue Edouard Branly 91120 Palaiseau
RCS Evry n° 300 474 574

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'an deux mille vingt-six, le six juillet 2026, à 17 heures,

Les associés de la société 1317 NOTAIRES, Société d'exercice libéral par actions simplifiée au capital de 476 289 €, divisé en 3 113 actions, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 13 Rue Edouard Branly à PALAISEAU (91120), sur convocation de la présidence.

Il n'est pas établi de feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance, puisqu'ils sont tous signataires du présent PV en fin de séance.

- | | |
|-------------------------------|---------------|
| - Me Romain VIEIRA..... | 1 action |
| - Me Henri-Paul JAUFFRET..... | 1 action |
| - Me Benjamin ROUCHE..... | 1 action |
| - Me Anthony BOUKHRIS | 1 action |
| - Me Marine LE GAC..... | 1 action |
| - SAS Groupe PSN | 3 108 actions |

Sont donc présents ou représentés tous les associés de la SELAS, représentant la totalité des actions composant le capital social de la Société.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Me Romain VIEIRA, qui dépose sur le bureau et met à disposition de l'Assemblée :

- Le rapport du Président
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée
- Le projet de nouveaux statuts

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Il rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- Changement de la dénomination sociale et commerciale de la société ;
- Modification corrélative de l'article des statuts relatif à la dénomination sociale ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

[Handwritten signatures and initials at the bottom right of the page, including 'NLG']

Le Président propose de modifier la dénomination sociale et commerciale de la société. Après plusieurs échanges de vue, personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION – Changement de la dénomination sociale et commerciale de la société

L'Assemblée décide de remplacer la dénomination sociale et commerciale :

« 1317 NOTAIRES » par « Treize17 Notaires »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION - MODIFICATION DES STATUTS

En conséquence de la résolution précédente, l'Assemblée décide de modifier l'article 2 (deux) des statuts, désormais rédigé comme suit :

La société a pour dénomination sociale et commerciale : **Treize17 Notaires**

Dans tous les actes et documents émanant de la société et destinés aux tiers, cette dénomination doit être précédée ou suivie immédiatement des mots " société d'exercice libéral par actions simplifiée " ou des initiales " SELAS " et de l'énonciation du montant du capital social.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION- POUVOIR POUR FORMALITÉS

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra de réaliser.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 18h00.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés.

Pour la SAS GROUPE PSN Me VIEIRA

Me Romain VIEIRA

Me Henri-Paul JAUFFRET

Me Benjamin ROUCHE

Me Anthony BOUKHRIS

Me Marine LE GAC